2º La politique de la balance du commerce qui est la mise en œuvre de tous les moyens pour que les exportations excèdent toujours les importations. Il fallait donc créer des manufactures et éviter qu'elles ne périclitent, établir des tarifs protecteurs contre le commerce étranger, et enfin acquérir des colonies qui seraient autant de marchés ouverts aux seuls commerçants de la métropole, car les représailles douanières des pays étrangers devaient nécessairement obliger le pays à vivre sur le domaine national.

Le mercantilisme a conduit aussi au pacte « colonial » qui, au xvII^e siècle, était pratiqué par tous les grands états européens. La colonie n'est plus un organisme ayant une vie propre, elle est une sorte d'esclave liée à la mère-patrie qui l'exploite pour en tirer le plus grand profit possible afin de se couvrir de tous les frais de premier établissement. Seuls les navires de la métropole ont le droit de commercer avec la colonie dont toutes les exportations lui sont exclusivement réservées. Cette politique de domestication a été néfaste, car le développement de la colonie est toujours impossible dans cet état d'assujettissement complet. Le mercantilisme entraîne encore avec soi l'ingérance de l'Etat dans toutes les questions industrielles, commerciales, agricoles et monétaires; surtout sur ce dernier point le Prince a tous les pouvoirs et il peut altérer les monnaies comme bon lui semble, puisque ce n'est qu'un signe créé par lui pour faciliter les échanges.

Cette politique mercantile fut celle de Cromwell en Angleterre et de Colbert en France, créateurs du protectionnisme dont M. Ch. Gide (1) a parfaitement défini les principaux points en établissant qu'il consiste à :

- 1º Repousser par des droits protecteurs l'importation des produits fabriqués;
- 2º Au contraire favoriser, par une réduction des droits, l'importation des denrées alimentaires, des matières premières et de tout ce qui sert aux fabriques;
- 3º Stimuler, par des encouragements aux manufactures ou par des primes, l'exportation des produits du pays.

⁽¹⁾ Ch. Gide, Cours d'Economie politique, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1919, tome II, p. 27.